

CONDITIONS DE PARTICIPATION

A chaque souscription d'un nouvel adhérent grâce à votre précieuse recommandation, le nouveau assuré et vous-même recevez des chèques REKA pour une valeur de CHF 100.–

- Toute personne physique peut participer à la campagne « Nos clients recommandent des clients » (les entreprises clientes et les personnes morales sont exclues).
- Le paiement s'effectue par lettre recommandée.
- La personne qui recommande doit être âgée de 18 ans au moins.
- La souscription doit inclure une assurance de base et/ou une assurance complémentaire au minimum (Maxica ou Hopital).

Le droit à une prime de recommandation est exclu dans les cas suivants:

- Nouveaux-nés recommandés par leurs parents ou des tiers.
- Nouveau client recommande un membre de la famille vivant sous le même toit (conjoint, enfant, p. ex.) ou lui-même.
- Souscription déjà conclue, déclarée comme recommandation a posteriori.
- Recommandation de nouveaux clients par des personnes non assurées à GALENOS.
- Le client qui recommande doit être assuré actif.
- Réadhésion d'un client dans les deux ans suivant sa sortie.